

# Métiers Guide des

# Métiers

## Toutes les formations en Polynésie



600 F cfp

À PARTIR DU 21 JUIN 2014

**40+** NUMÉRO ACTUEL

POUR LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE FIXE

MON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PASSE À 8 CHIFFRES

Les numéros qui ne changent pas :



OPT



Office des Postes et Télécommunications - Polynésie Française

MADE IN FENUA

Nos produits sont Nos emplois

Polynésie française

Retrouvez-nous sur



## ZOOM

*Nul n'est censé ignorer la loi,  
et le manager n'y échappe pas !*

**On entendra souvent dire que le plus difficile à gérer dans l'entreprise, ce sont les hommes. Or, le chef d'équipe ou manager de proximité n'est pas un spécialiste des ressources humaines. Pour autant, il est confronté quotidiennement aux règles du droit du travail. À son niveau, les décisions qu'il peut être amené à prendre, et même son comportement, peuvent présenter un risque juridique majeur pour l'entreprise.**

Le manager doit être capable de faire face à ses responsabilités en prenant plus d'autonomie. Il doit maîtriser les droits et les devoirs liant le salarié à l'entreprise et apprendre à exercer son pouvoir disciplinaire.

**Il est donc nécessaire que le manager acquière des notions en droit du travail, l'aidant ainsi à gérer chaque jour son équipe, à asseoir son autorité, à sécuriser ses décisions et à prévenir les dérives.** Cela contribuera à créer une relation manager-collaborateur sereine et pérenne.

En premier lieu, il convient de clarifier les règles du jeu et les droits et devoirs de chacun. Pour cela, un rappel de l'utilité des fiches de poste et des procédures peut s'avérer nécessaire, tout comme la relecture du règlement intérieur de l'entreprise. En effet, peu de personnes connaissent ce document, malgré la présentation faite lors de l'embauche et son affichage dans les locaux. On y trouve pourtant des informations essentielles au bon fonctionnement de l'entreprise, notamment les règles en matière d'hygiène et de sécurité, les fautes et l'échelle des sanctions.

Le manager doit prendre conscience que **le droit du travail s'applique dès la phase de recrutement**. Il y a des règles à respecter en matière d'offres de recrutement, d'entretiens d'embauche et de contrats de travail, avec entre autres des clauses spécifiques. Une fois le salarié intégré dans son équipe, le manager devra gérer la vie quotidienne, avec son lot de retards, d'absences, de congés, d'évènements familiaux, les questions relatives au salaire, au poste etc. Et enfin, la partie la moins plaisante, mais néanmoins incontournable : la discipline. Le manager se doit en effet d'exercer son pouvoir disciplinaire, dans la limite de ses attributions. Quelle sanction pour quelle faute ? Dans le cadre d'une formation, des cas propres à l'entreprise seront le meilleur exemple, et pour les traiter, il conviendra de faire appel au règlement intérieur, au droit du travail et à défaut, d'examiner les cas de jurisprudence locale, commentés par un assesseur du tribunal de travail de Papeete en personne !

Devenir manager ne s'improvise pas, et les responsabilités qui incombent à celui-ci peuvent être lourdes de conséquences. Une formation sur le sujet rappellera les fondamentaux des dispositions légales prévues par le droit du travail polynésien et accompagnera le manager dans sa fonction en lui donnant les outils lui permettant de gérer son équipe et de jouer parfaitement son rôle de cadre intermédiaire.

Intégrer la notion de relais avec le service en charge des ressources humaines, ou le cas échéant avec la direction, et mesurer la dimension pratique du droit du travail polynésien dans le management, permettront aux managers d'agir efficacement tout en respectant les règles sociales.

par **Mélanie Chable, Responsable pédagogique - Executive Formations**